

## Séance du 08 juin 2015

Le huit juin deux mille quinze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 02/06/2015

Date d'affichage : 16/06/2015

Etaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; M. BELLÉE Pascal ; Mmes LEVALLOIS Mireille, GOSSET Cécile, RIVALLANT Stéphanie ; M. ALLIX Gratien ; Mme LEMERRE Honorine ; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Etaient excusés : M. BAZIN Denis (procuration M. BOURGÈS) ;  
Mme CANTO Stéphanie (procuration M. BOURGE).

Mme LEDOUX, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Maire demande s'il y avait des remarques sur le compte-rendu de la séance du 20 avril. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

### **I. Vente d'herbe 2015 terrains Route de Dangy (visa 10/06/2015)**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé de procéder à une vente d'herbe des parcelles de terre route de Dangy (ex lotissement Beaux Regards). Une annonce est parue dans la presse et deux offres sous pli cacheté ont été reçues en mairie :

- EARL de la Sansonnière pour une proposition à 437.50 € ;
- M. LEROUXEL Henri pour une proposition à 450 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de M. LEROUXEL Henri de Carantilly pour le prix de 450 € pour l'ensemble des parcelles soit 2 ha 60 a 96 ca.

M. LEROUXEL Henri disposera de ces parcelles du 1<sup>er</sup> juin au 25 décembre 2015. La location sera payable d'avance. Une convention sera établie entre les deux parties.

### **II. Menuiseries du Groupe scolaire**

Trois portes restent à changer au niveau de l'école. Actuellement, elles ouvrent dans le sens inverse et il faut les changer concernant la loi handicap.

Quatre entreprises ont été contactées et une seule a répondu : LECARDONNEL de Carantilly.

Le devis est de 3 654€ HT l'unité soit un montant total de 10 962€ HT.

Le devis porte à discussion : choix de la couleur, peut-être demander des portes anti-panique etc. ; de plus le devis de la porte de la mairie est trop élevé. Il est décidé de revoir l'ensemble au prochain conseil municipal.

### **III. Don de 10€ à la commune (visa 10/06/2015)**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que M. DEMEULEMEESTER Johny a remis un chèque de 10 € afin de remercier la commune de lui avoir autorisé une exposition d'outillage le 1<sup>er</sup> mai dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don de 10 €.

#### **IV. Réhabilitation de l'hôtel restaurant : demande de subvention (visa 10/06/2015)**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation de l'hôtel restaurant avaient été basculés dans le contrat de territoire 2012 – 2014, conclu entre le Conseil Général de la Manche et la Communauté de Communes de Canisy.

Pour des raisons administratives, le dossier de la Commune de Carantilly n'avait pu être instruit. Un nouveau contrat est relancé pour trois ans à compter de 2015 et le projet de réhabilitation peut être reporté dans ce nouveau contrat de territoire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite de M. le Président du Conseil Départemental de la Manche une subvention pour l'opération ci-dessus énoncée, au titre du Contrat de Territoire 3<sup>ème</sup> génération 2015 – 2018.

#### **V. Syndicat d'eau de Montpinchon : modification des statuts (visa 10/06/2015)**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de Montpinchon, dans sa séance du 31 mars 2015 a modifié ses statuts. En effet, du fait que la Communauté de Communes du canton de Montmartin-sur-Mer s'est substituée à la commune de Contrières pour la compétence eau, le Syndicat Intercommunal prend la dénomination de Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable de Montpinchon.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts du Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable de Montpinchon.

#### **VI. Heures complémentaires Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe (visa 10/06/2015)**

M. le Maire propose que des heures complémentaires soient accordées à M. Maxime PICOT, agent ayant en charge principalement l'entretien des espaces verts de la commune. En effet, il doit assurer seul l'entretien du site de l'étang depuis que le contrat d'entretien avec une entreprise a été rompu.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de payer des heures complémentaires à M. Maxime PICOT, à raison de 5 heures hebdomadaires à compter du 9 juin 2015 jusqu'au 31 décembre 2015, dans l'attente d'une modification éventuelle de sa durée de travail.

Un état récapitulatif des heures effectuées sera joint à chaque bulletin de salaire.

#### **VII. Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2015 (visa 17/06/2015)**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que Mme la Préfète de la Manche a notifié la répartition dite de droit commun du prélèvement et/ou reversement (entre la Communauté de Communes de Canisy et les communes membres), établie selon les dispositions des articles L.2336-3 et L.2336-5 du CGCT.

Par dérogation, la Communauté de Communes peut procéder à une répartition alternative du reversement par délibération prise avant le 30 juin 2015.

Conformément à la délibération de principe prise en Conseil Communautaire du 25 février 2014, la Communauté de Communes de Canisy a proposé d'opter pour une répartition « dérogatoire libre », qui maintiendrait le montant de droit commun des communes membres et leur reverserait une part communautaire équivalente à celle versée en 2014. Le résultat se présenterait comme suit.

<b>Communes</b>	<b>Droit commun Parts communales FPIC 2015 notifié</b>	<b>Part communautaire reversée en 2015 (idem 2014)</b>	<b>Solde définitif communes en 2014</b>
Canisy	8 256.00	6 239.00	14 495.00
Carantilly	6 318.00	4 293.00	10 611.00
Dangy	5 985.00	4 606.00	10 591.00

Gourfaleur	3 590.00	2 663.00	6 253.00
La Mancellière sur Vire	4 260.00	3 285.00	7 545.00
Le Mesnil Herman	1 677.00	1 281.00	2 958.00
Quibou	8 863.00	6 657.00	15 520.00
St-Ebremond-de-Bonfossé	6 850.00	5 223.00	12 073.00
St-Martin-de-Bonfossé	5 041.00	4 139.00	9 180.00
St-Romphaire	6 934.00	5 564.00	12 498.00
St-Samson-de-Bonfossé	7 634.00	6 243.00	13 877.00
Soulles	4 799.00	3 442.00	8 241.00
	<b>70 207.00</b>	<b>53 635.00</b>	<b>123 842.00</b>

Il est précisé que cette option de répartition « dérogatoire libre » doit être adoptée par le conseil communautaire à la majorité des deux tiers et par les conseils municipaux à la majorité simple avant le 30 juin 2015.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la répartition du FPIC 2015 telle que proposée ci-dessus.

#### **VIII. Licence IV**

Maître CAMBON, par l'intermédiaire de Maître LEGENTIL, a mis la licence de Mme MARIE Nathalie à vendre au prix de 3 000€. M. le Maire en a proposé 1 500€.

Le liquidateur judiciaire est favorable. Nous sommes dans l'attente de la réponse du juge.

#### **IX. Départ en retraite de Mme Annick OSMOND**

Mme Annick OSMOND effectue 3h30 de ménage par semaine pour la commune.

Mme Fabienne BASSET qui travaille à la Poste serait intéressée pour prendre ces heures. Cette dernière est actuellement agent administratif, il faut donc que Mme Fabienne BASSET soit aussi agent technique pour les heures de ménages.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable.

#### **X. Point sur les Travaux**

- Effacement des réseaux : ils sont en cours route de Dangy ; les candélabres seront posés prochainement. Concernant la route de Cerisy la Salle, ils sont aussi en cours mais seul le téléphone ne sera pas enterré.

- Clôtures : les clôtures de la salle de sports ainsi que celles de la gare sont en cours.

- Commerce : M. le Maire a visité les locaux de l'épicerie / bar. Ils sont vraiment très vétustes et en mauvais état. Un épicier ambulant de Saint-Lô fait actuellement une étude pour éventuellement venir sur notre commune dès le début de septembre 2015.

- Hôtel restaurant : M. le Maire expose que les travaux sont terminés à 98 %. Nous rencontrons un problème car l'entreprise LEGENDRE (électricien) est en liquidation judiciaire. Une lettre recommandée est arrivée en mairie et elle stipule qu'il ne pouvait plus travailler sur le chantier.

## **XI. Affaires diverses**

- La JSC demande un trophée pour le tournoi de fin de saison. Le conseil municipal accepte.

- La société de Chasse demande une participation pour le vin d'honneur pour le dimanche 14 juin 2015. Le conseil municipal accepte à hauteur de 50 €.

- La chaudière du logement des écoles rencontre toujours des problèmes mais des travaux de réparation sont en cours.

- Voirie : M. Bruno CORON expose que l'appel d'offres (passé par la Communauté de Communes de Canisy) concernant la société EUROVIA est 30% moins cher que la prévision, ce qui va permettre de réaliser un peu plus de travaux que prévu cette année.

- Mme Malika LEDOUX expose que l'ADMR recrute pour la période estivale et qu'il ne faut pas hésiter à faire passer le message autour de soi et qu'une info est en ligne sur le site internet de la commune.

## **XII. Questions diverses**

- L'association Bol d'Air va proposer un nouveau créneau horaire de Zumba à la rentrée pour les 9/15 ans et demande si elle peut avoir la salle des sports à partir de 18h le mardi. M. le Maire lui répond que de toute façon, le mardi soir la salle leur est attribuée et que cela ne pose donc aucun problème.

- Il a été demandé si à la fin des travaux il serait possible de visiter le presbytère. Le conseil répond que le presbytère est désormais privé et que cela ne concerne absolument pas la municipalité.

- La question concernant le commerce est posée pour savoir où cela en est. M. le Maire répond que lui-même ainsi que ses adjoints étudient le sujet.

- L'enseigne « Gare de Carantilly-Marigny » va-t-elle être remise ? Il est répondu que oui mais qu'elle était en cours de nettoyage.

- Il est demandé s'il y aura un pot de départ en retraite concernant notre cantinière Mme Annick OSMOND. Il y aura un pot de fait par le syndicat scolaire et que naturellement la municipalité y contribuera.

- Où en est le projet des placards au niveau de la salle de sports. M. le Maire répond que pour le moment ils ne sont pas prévus au programme de M. Michel HENRY.

## **XIII. Point sur la réforme territoriale**

M. le Maire rend compte au Conseil de ses réunions en Communauté de Communes de Canisy et de son entrevue avec le président le 23 avril 2015.

Les communes de la Communauté de Communes de Canisy font l'objet de pressions de la part de leur président qui souhaite leur fusionnement en une seule commune nouvelle pour rejoindre Saint-Lô Agglo, ceci avant la fin de l'année.

Il rappelle le peu d'avantages que cette mesure entraînerait (maintien des dotations pendant 2 ans + 5% d'augmentation) mais souligne le grand nombre d'inconvénients qu'elle produirait :

- Appauvrissement des communes historiques ;
- Scrutin de liste à compter de 2020, ce qui pourrait avoir pour effet une très faible représentation d'anciennes communes ;
- Eloignement des services publics, voir la disparition de certains ;
- Perte de la taxe sur les pylônes (100 000 € / an) dluée sur l'ensemble du territoire.

La liste est longue pour en final réaliser peu d'économies voir plus de dépenses. Le Conseil avait déjà débattu sur ce sujet lors de ses réunions de février et avril 2015.

Après discussion et un tour de table, il confirme :

- Commune nouvelle : il y est hostile ;
- Rejoindre Saint-Lô Agglo : attendre la parution de la loi et ses décrets d'application.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h40.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE	La Secrétaire, Malika LEDOUX
Bruno CORON	Stéphanie RIVALLANT
Erik DUFORT	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Honorine LEMERRE
Pascal BELLÉE	Stéphanie CANTO PP M. BOURGE
Denis BAZIN PP M. BOURGÈS	Laurent LEPLEY
Mireille LEVALLOIS	André BOURGÈS
Cécile GOSSET	